

L'UNSA soutient la charte du Canal Saint Martin

« Pour l'accès de tous à un logement »

Cette année encore, trop de femmes et d'hommes sont condamnés à vivre dehors. Les raisons de cette situation inacceptable : précarité, chômage, maladie, bas salaires, sont connues de tous les acteurs sociaux et politiques.

L'UNSA estime que 2007 doit faire du logement une priorité nationale et être l'année de la mise en place d'un véritable accès au logement pour tous.

L'UNSA salue l'action des associations oeuvrant tous les jours auprès des personnes défavorisées et exprime son soutien avec les sans domicile fixe afin que les structures d'hébergement soient ouvertes 24H/24H, 365 jours par an, dans lesquelles les conditions d'accueil permettent une écoute personnalisée afin de trouver des solutions durables et librement choisies.

C'est pourquoi Alain Olive, secrétaire général de L'UNSA, a signé la charte du Canal Saint Martin « Pour l'accès de tous à un logement ».

Très bons résultats pour l'UNSA aux élections des personnels dans les Conseils Régionaux

A l'issue du scrutin, concernant les CTP des personnels des 26 Conseils Régionaux (agents de la Fonction Publique Territoriale et personnels ouvriers de l'Education nationale décentralisés) l'UNSA arrive en seconde position.

L'UNSA totalise 9 033 voix et 19,58 % des suffrages derrière la CGT, 11 748 voix et 25,45 % des suffrages.

L'UNSA devance ainsi FO (17,97 %), la CFDT (17,44 %), la FSU (12,99), Solidaires (2,47 %), la Fédération autonome (1,57 %), CFTC (1,05 %), la CGC (1 %).

Ces bons résultats indiquent à la fois la place que l'UNSA peut occuper dans la Fonction Publique Territoriale et le désir de rénovation syndicale qui s'exprime parmi les salariés.

L'UNSA représentative chez Generali / GPA

Le 21 décembre 2006, le Tribunal d'Instance du 9ème arrondissement de Paris a déclaré l'UNSA représentative au GPA / Generali.

Ce résultat vient après 4 procès en représentativité en près de deux ans intentés à la fois par la direction et les fédérations CGT / CGC / CFDT / CFTC. Ce résultat, après deux, ans montre à la fois l'opiniâtreté des militants et des adhérents de l'UNSA dans les entreprises à exister malgré l'adversité, mais aussi la « sainte trouille » des autres syndicats à voir apparaître une forme nouvelle du syndicalisme.

La preuve se fait chaque jour qu'en France un syndicalisme « différent » intéresse les salariés, car continuer à adhérer à un syndicat non représentatif dans une entreprise au bout de deux ans, est la démonstration de l'envie d'autre chose.

L'UNSA Generali regroupe 150 adhérents, soit 4,5 % de l'effectif de GPA / Generali. Notre syndicat arrive en tête des interventions en défense des salariés auprès de l'employeur.

Ce résultat est l'illustration à la fois de la volonté de nos militants et adhérents, mais aussi de la solidarité de l'ensemble de l'UNSA, fédération, Union nationale, interprofessionnel.

Aujourd'hui nous avons gagné chez Generali, demain sera le tour de la MAIF puis de la MACIF.

<p>Résultats d'élections professionnelles</p>	<p>Lors du 2ème tour des élections au sein des magasins La Halle, l'UNSA a présenté une liste dans le collège « Cadres » en DP et CE. Pour le CE, l'UNSA a obtenu 23,31% des voix et un siège de titulaire et un autre de suppléant. Dans l'une des deux zones, la Zone Sud allant de Bayonne à Nice, l'UNSA a remporté la première place dans le Collège Cadres avec 35,29 %, devant la CGC. Ces résultats constituent un encouragement dans l'attente de la création d'un syndicat UNSA ouvert à toutes les catégories et s'adressant aussi bien aux salariés du siège, du dépôt que des magasins.</p>
<p>« Ensemble, nous réussissons l'Europe »</p>	<p>C'est le slogan choisi par l'Allemagne pour sa présidence de l'Union européenne. En effet depuis le 1er janvier dernier, l'Allemagne assure pour six mois la présidence de l'Union. Durant celle-ci, l'Allemagne souhaite mettre l'accent sur la poursuite du processus constitutionnel, sur la viabilité du modèle économique et social européen, sur l'espace de liberté, de sécurité et de justice ainsi que, dans le domaine des relations extérieures, sur le développement de l'espace européen de sécurité et de stabilité. Les Conseils européens se concentreront sur la manière de façonner l'avenir économique et social de l'Europe (les 8 et 9 mars) et sur l'avenir du traité constitutionnel européen (les 21 et 22 juin). Le 25 mars, à l'occasion du 50ème anniversaire des traités de Rome, les institutions européennes se réuniront à Berlin où elles adopteront une déclaration commune afin de rappeler les valeurs et objectifs européens et de s'engager ensemble à faire face aux défis qui se présentent. Le programme de la présidence allemande affirme que dans de nombreux domaines tels que le commerce mondial, la protection de l'environnement, la sécurité intérieure et extérieure, les Etats membres ne seront plus en mesure de défendre seuls leurs intérêts avec efficacité dans le monde de demain. L'Union veut intégrer sa vision d'un ordre économique et social durable, efficace et juste dans le processus de mondialisation et ainsi préserver le modèle de vie européen. Aujourd'hui plus que jamais, seule une Europe unie est assez forte pour s'affirmer sur la scène internationale.</p> <p>L'UNSA partage cette analyse et ces objectifs mais il va falloir un sérieux sursaut de tous les Etats membres pour réussir.</p> <p>Consultez le site « l'UNSA et l'Europe » sur la page d'accueil du site UNSA http://www.unsa.org/Europe/IndexEurope.html</p>
<p>Fonction publique</p>	<p>L'UNSA Fonctionnaire, dans le cadre de l'intersyndicale Fonction publique, remettra les cartes pétitions sur les salaires le 10 janvier à 9h30 au ministre Christian Jacob.</p>
<p>« Sécuriser les parcours professionnels » Un colloque de l'UNSA</p>	<p>L'UNSA organise un colloque le mardi 23 janvier 2007</p> <p>à l'Université Paris 7 - Denis Diderot ; avec deux thèmes</p> <p style="text-align: center;">L'évolution du contrat de travail et des droits attachés</p> <p style="text-align: center;">Anticiper les besoins de compétences et maintenir l'employabilité</p> <p>Renseignements et inscriptions à Sandrine Marie par fax : 01 48 18 88 90 ou par mail : s-marie@unsa.org</p>
<p>POUR DES SERVICES PUBLICS DE QUALITÉ, ACCESSIBLES À TOUS</p> <p>Ensemble, revendiquons des services publics au service des citoyen(ne)s et demandons à la commission européenne de proposer une législation européenne.</p> <p style="text-align: center;">Je signe la pétition sur le site de l'UNSA http://www.unsa.org/</p>	